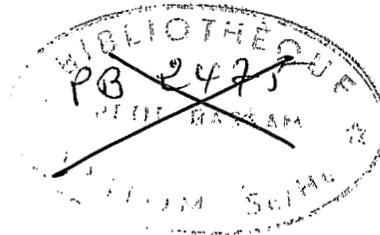


14-7-115-4

Alain SISSOKO  
Chargé de recherches  
à l'ORSTOM Centre de  
Petit Bassam  
Enseignant à l'Institut  
de Criminologie  
(Université d'Abidjan)

Janvier 1987



APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE L'ESPACE  
POLITICO-ADMINISTRATIF INSTITUTE PAR L'ETAT :  
LE CAS DE LA COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote: Bx20509 Ex: unique



Avant d'étudier la manière dont le sociologue tente d'appréhender l'espace politico-administratif institué par l'Etat, il nous paraît opportun de situer d'abord l'approche que ce chercheur a de l'espace en général.

## 1- L'ESPACE ET SON APPROCHE PAR LE SOCIOLOGUE

Alors que le géographe verra surtout à travers l'aménagement de l'espace, l'organisation de cet espace par des groupes humains, un problème de commodité technique (pour répondre à tous leurs besoins, les hommes aménagent l'espace), le sociologue en interrogeant l'espace, cherchera à y voir comment les structures sociales (des rapports sociaux et des pouvoirs) transparaissent, sont inscrites dans l'espace. Pour le sociologue donc, à travers l'espace transparaît la société, (les structures), le fonctionnement social et politique des groupes humains. On pourrait dire qu'en ce sens, le sociologue rejoint l'ethnologue qui interroge les hommes, par l'organisation de leurs groupes, leurs relations de parenté, leur pensée, jusqu'à leurs mythes, cherchant l'expression de ces données dans les techniques et, sur le terrain, dans les éléments de la vie matérielle et dans l'arrangement de ceux-ci dans l'espace. Mais peut être plus que l'ethnologue ou plutôt certains ethnologues, le sociologue regardera l'espace d'une manière beaucoup plus désincarnée - c'est à dire qu'il ne cherchera pas seulement à voir comment sont inscrits les rapports sociaux, les structures sociales dans l'espace - entendons par là qu'il voudra savoir aussi comment l'espace est vécu par les différents groupes humains, car pour lui l'espace est d'abord un champ de relations, donc de pratiques

et de représentations. On pourrait dire que le sociologue cherchera à voir dans l'espace la signification d'un comportement globalement humain.

Pour développer plus largement la manière dont le sociologue aborde l'espace, il convient de savoir que pour lui "l'espace cache l'espace" dès que celui-ci apparaît uniquement comme une figure particulière et un ensemble de formes caractéristiques. Le sociologue s'interrogera sur les rapports individuels, collectifs avec l'espace en se demandant à propos de ce dernier, quel est sa signification, sa place, son rôle dans la vie des hommes. Parlant de l'espace et de la ville, Raymond Ledrut exprime bien cette idée dans les lignes suivantes : "la ville et les villes que l'on a beaucoup analysées et que l'on commence à bien connaître, ne doivent pas nous cacher l'espace anthropologique dont elles sont des expressions particulières et qui se trouve au fondement de tout urbanisme comme de toute organisation spatiale.

Chaque société a son espace propre qui n'est pas seulement celui des figures et des formes mais également celui des rapports sociaux et des pouvoirs pour autant qu'ils existent concrètement dans l'espace et dans le temps. Chaque société a sa façon d'être qui comporte nécessairement un mode de spatialisation particulière des rapports entre les hommes et des rapports des hommes avec le monde... l'espace est en question dans les structures et les contradictions de notre société"(1).

Outre le fait que le sociologue tentera de cerner les structures sociales d'un groupe ou de groupes humains dans l'espace, il cherchera à voir comment l'espace (où sont insérés des sous systèmes sociaux) est vécu par les individus et les groupes. L'organisation de l'espace, les choses sociales

---

(1) Ledrut Raymond L'espace en question. Paris Ed. Anthropos 1976 ; op. cit., cf. couverture de l'ouvrage.

qui y sont élaborées par l'homme ne sont pas considérées (par le sociologue) comme des données qui ne devraient rien à la lecture ou la relecture que les hommes en font. On ne peut dissocier l'existence sociale de la conscience sociale, car la chose n'est sociale qu'à travers le processus d'interaction de l'existence et de la conscience. Le sociologue analysera l'espace dans le mouvement même du réel, c'est à dire dans l'histoire où se mêlent des données, des pratiques et des significations. Pour le sociologue, l'espace étant l'expression de la réalité des modèles de relations qui existent dans la société ou entre les sociétés, la relecture, les tentatives de reconquête de l'espace par les hommes n'ont pas pour objectif de faire des figures nouvelles (dans l'espace) mais de réaliser des relations nouvelles.

Si donc pour le sociologue les relations fondamentales des groupes humains dans toute société sont en question dans l'espace, on comprend alors qu'il cherche à saisir à travers cet espace anthropologique les types de relations existant à l'intérieur d'un groupe ou entre des groupes.

[C'est dans cette perspective que le sociologue verra dans l'espace un lieu d'inscription de rapports sociaux, d'acculturation et aussi un champ de conflit, un enjeu (puisque l'espace est vécu par des individus, des groupes, à travers des pratiques et des représentations).]

Alors que le géographe s'attellera à montrer en quoi la gestion, l'exploitation d'un espace géographique est déterminante dans la constitution d'un groupe, le sociologue partira d'abord de l'étude des groupes, de leurs relations et cherchera à montrer en quoi celles-ci déterminent l'espace (vécu) des individus ou des groupes (1).

---

(1) Pour le sociologue, l'espace est plus que le lieu de la projection d'un système social dans une spatialité particulière. Il existe certes, une insertion géographique des différentes populations, une implantation de certains groupes sur un territoire donné, mais les frontières réelles des groupes dans l'espace, ne tiennent-elles pas beaucoup plus à des prescriptions et des proscriptions d'origine sociologique ?

De nombreux auteurs ont voulu montrer que l'espace anthropologique comme les autres espaces, n'était pas dénué d'importance, notamment pour la compréhension des phénomènes sociaux par les sciences sociales - en particulier la psychologie sociale, l'ethnologie et la sociologie. Maurice Halbwachs, auquel nous ferons largement référence (notamment à son excellent ouvrage intitulé la mémoire collective) parce qu'il situe très bien l'insertion de la mémoire collective, de même que des "sous systèmes sociaux" dans l'espace-fait allusion à cette importance de l'espace anthropologique même s'il ne le désigne pas nommément à travers les lignes suivantes :

"Il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial... C'est sur l'espace, sur notre espace - celui que nous occupons, où nous repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination est à chaque moment capable de reconstruire - qu'il faut tourner notre attention ; c'est sur lui que notre pensée doit se fixer, pour que reparaissent telle ou telle catégorie de souvenirs.

On dira qu'il n'y a pas, en effet, de groupe, ni de genre d'activité collective, qui n'ait quelque relation avec un lieu, c'est à dire avec une partie de l'espace, mais que cela est loin de suffire à expliquer que, se représentant l'image du lieu, on soit conduit à penser à telle démarche du groupe qui lui a été associée. Tout tableau en effet a un cadre, mais il n'y a aucune relation nécessaire et étroite entre l'un et l'autre, et celui-là ne peut évoquer celui-ci. Cette objection serait valable si par espace, on entendait seulement l'espace physique, c'est à dire l'ensemble des formes et des couleurs tel que nous le percevons autour de nous. Mais est-ce bien là pour nous l'espace primitif ? Est-ce bien ainsi que nous percevons le milieu extérieur ordinairement et le plus souvent ? Il est difficile de savoir ce que serait l'espace pour un homme réellement isolé qui ne ferait ou n'aurait fait partie d'aucune société. Demandons nous seulement

dans quelles conditions nous devrions nous placer, si nous voulions n'apercevoir que les qualités physiques et sensibles des choses. Il nous faudrait dégager les objets d'une quantité de relations qui s'imposent à notre pensée, et qui correspondent à autant de points de vue différents, c'est à dire nous dégager nous mêmes de tous les groupes dont nous faisons partie, qui établissent entre eux de telles relations, et les envisagent de tels points de vue. Nous n'y réussirions d'ailleurs qu'en adoptant l'attitude d'un autre groupe défini, celle des physiciens, ou celle des artistes, que nous prétendions fixer notre attention sur certaines propriétés abstraites de la matière, ou sur les lignes et les nuances des figures et des paysages. Quand nous sortons d'une galerie de peinture et que nous nous retrouvons sur le quai d'une rivière, à l'entrée d'un parc, ou dans l'animation de la rue, nous subissons encore l'impulsion de la société et des peintres, et nous voyons les choses non pas telles qu'elles sont, mais telles qu'elles apparaissent à ceux qui s'efforcent d'en reproduire l'image. Il n'y a en réalité, rien de moins naturel. Certes, dans l'espace des savants et des peintres, les souvenirs qui intéressent les autres groupes ne peuvent prendre place et se conserver. Il n'en saurait être autrement puisque l'espace des savants et des peintres est construit par élimination des autres espaces. Mais cela ne prouve pas que ceux-ci n'ont pas autant de réalité que celui-là..."(1). Claude Lévi-Strauss parle aussi de cet espace anthropologique, cet espace "social" qu'il distingue des autres espaces - qui permet de comprendre les relations sociales :

"L'espace et le temps sont les deux systèmes de référence qui permettent de penser les relations sociales... Ces dimensions d'espace et de temps ne se confondent pas avec celles qu'utilisent les autres sciences. Elles consistent

---

(1) Halbwachs Maurice. La mémoire collective. Paris Ed. PUF 1968  
op. cit., p. 146-147

en un espace "social" et en un temps "social". ce qui signifie qu'elles n'ont d'autres propriétés que celles des phénomènes sociaux qui les peuplent. Selon leur structure particulière, les sociétés humaines ont conçu ces dimensions de façons très différentes..."(1).

A propos de ce concept d'espace "social" nous pensons qu'il convient de souligner ici - avant d'aller plus loin dans notre argumentation - qu'il pose problème dans la mesure où il reçoit des acceptions différentes suivant les auteurs, ce qui implique naturellement des problèmes méthodologiques de recherche quand il s'agit notamment de comparer différents travaux de chercheurs afférant à l'espace "social" dans diverses sociétés, et d'en tirer des conclusions.

Claude Lévi-Strauss, par exemple, accorde une acception restreinte au concept d'espace social (l'inscription au sol et dans le paysage de l'organisation sociale)(2). Il en est de même pour André Leroi-Gourhan pour qui "l'espace social répond à l'une des fonctions de l'habitat", "assurer un cadre au système social" (3).

---

(1) Lévi-Strauss Claude. Anthropologie structurale. Paris Ed. Plon 1971 op. cit., p. 317-318

(2) Dans "social Structure" (1953) Claude Lévi-Strauss définit ainsi l'espace social : "la façon dont les phénomènes sociaux se distribuent sur la carte et les constantes qui ressortent de cette distribution". Plus loin, toujours dans la partie consacrée à la morphologie sociale, il constate : "personne n'a sérieusement cherché quelles corrélations peuvent exister entre la configuration spatiale des groupes, et les propriétés formelles qui relèvent des autres aspects de la vie sociale" et il enchaîne : "pourtant, de nombreux documents attestent la réalité et l'importance de telles corrélations, principalement en ce qui concerne, d'une part la structure sociale, et de l'autre, la configuration spatiale des établissements humains : villages et campements".

cf. : Condominas Georges, pour une définition anthropologique du concept d'espace social. Asie du Sud-Est et monde insulindien. Espace social et analyse des sociétés en Asie du Sud-Est. Paris, Bulletin du Centre de Documentation et de Recherche (CEDRASEMI), Centre National de la Recherche Scientifique, Ecole des hautes études en sciences sociales vol. VIII, n° 2, 1977 ; op. cit. p. 6

(3) cf. Condominas Georges Idem p. 7

L'inconvénient principal de ces définitions restreintes de l'espace c'est qu'elles ne font pas référence à la même catégorie de l'étendue. Pour certains, l'espace social, c'est l'espace habité (on peut passer ainsi de la maison à la ville moderne), pour d'autres c'est l'espace utilisé ou encore une région économique...

En réaction contre tout ceci (et ayant constaté aussi que le concept de culture s'avérait peu apte à rendre compte de la dynamique des sociétés), l'anthropologue Georges Condominas a tenté (avec d'autres auteurs) de redéfinir le concept d'espace social, dans le but d'essayer d'une part, de traduire les divers systèmes de relations internes et externes qui animent et caractérisent chaque société, et d'autre part, de comparer plusieurs sociétés entre elles, avec l'espoir non encore réalisé, d'aboutir à une typologie qui rendrait compte de leur dynamique (1).

Influencé par le concept maussien de "fait social total", l'auteur en arrive à la définition suivante de l'espace social : "l'espace social est l'ensemble des systèmes de relations caractéristiques d'un groupe considéré" (2). Il s'agit pour l'auteur, de tenter de ramasser en une formule concise, la définition d'un outil conceptuel qui permette d'indiquer dans la mesure du possible les limites de circulation et d'action d'un groupe, tout en tenant compte de sa conception et de son mode d'organisation de l'espace.

Si un tel projet de recherche -quoique digne d'intérêt - nous semble assez ambitieux pour un seul chercheur et devrait relever d'abord d'une approche interdisciplinaire (pour escompter atteindre tant soit peu un tel résultat), l'émission de ce projet nous paraît parfaitement compréhensible

---

(1) Cf. Idem Condominas Georges .

(2) Cf. Idem Condominas Georges op. cit. p. 8

dans l'optique de recherche de l'anthropologie (et aussi de la sociologie) dont l'ambition première demeure sans doute de cerner un "fait social total". (Les anthropologues, qu'ils se réclament de l'anthropologie "sociale" ou "culturelle", aspirent toujours à connaître l'homme total) (1). On peut néanmoins s'interroger sur la capacité d'un tel outil conceptuel, l'espace social, (tel que l'entend Georges Condominas) à rendre compte d'un "fait social total" (2), étant donné qu'il "n'est pas certain que l'existence des problèmes se confonde avec celle d'un système constitué du langage, surtout dans le domaine de la connaissance de l'homme où la conceptualisation ne recouvre qu'en partie, et toujours approximativement, la richesse infinie d'une expérience jamais complètement dominée" (3). S'il s'agit pour nous d'essayer de cerner l'espace anthropologique dans une perspective sociologique - c'est à dire de partir surtout de l'étude des types de relations (à lire en tant que pratiques et représentations) qui fondent la vie sociale des groupes et de descendre jusqu'aux choses (à l'espace) sur quoi cette dernière imprime ou tente d'imprimer sa marque (et jusqu'aux activités à travers lesquelles elle se manifeste) -, il n'est nullement dans notre intention de tenter de saisir tous ces types de relations (à travers notre objet d'étude), mais de chercher à comprendre comment, à travers les divers phénomènes de résistances à leur intégration à l'espace politico-administratif, leurs tentatives ou leur volonté de redécouper cet espace, des individus ou des groupes peuvent chercher à remettre dans le "jeu social"

---

(1) Cf. Lévi-Strauss Claude, Anthropologie sociale et anthropologie (p. 389-392) Anthropologie structurale. Paris Ed. Plon 1971

(2) "L'ensemble des systèmes de relations, caractéristique d'un groupe donné".

(3) Cf. Duvignaud Jean, Préface de l'ouvrage de Maurice Halbwachs, la mémoire collective, Paris Ed. PUF 1968 ; op. cit., p.9.

des relations "anciennes" ou à exprimer des relations nouvelles, car nous pensons que lorsque l'espace est en cause - lorsqu'il est remis en question par des individus ou des groupes - c'est parce que des relations sociales sont en cause. (Il s'agira donc uniquement d'essayer de cerner les types de relations qui apparaissent ou sont en jeu à travers les différents modes d'adhésion ou de refus par les individus du découpage politico-administratif).

## 2- L'ESPACE POLITICO-ADMINISTRATIF INSTITUTE PAR L'ETAT ET SON APPROCHE PAR LE SOCIOLOGUE

Alors que le géographe verra surtout dans le caractère "fonctionnel" du découpage politico-administratif de l'espace, un élément déterminant de l'intégration des individus, par rapport à notre objet d'étude, nous pensons que le sociologue doit se pencher surtout sur la lecture que les groupes divers peuvent avoir de l'espace institué par l'Etat. Cela, d'autant plus que dans toute société qui connaît des processus d'intégration ou de changement social, l'identification des individus, des groupes sociaux, aux normes, modèles d'action institués par la société, ne peut être considérée comme naturelle, normale, "mécanique" et définie a priori. Chaque palier ou aspect de la réalité peut déterminer ce processus d'identification suivant les conjonctures et les cadres sociaux, soit par des processus novateurs - adoption, par les membres de la société, de nouvelles attitudes, normes ou modèles de comportement institués par la société - soit par la persistance de structures "traditionnelles" ou "anciennes". Dans toute société, les aspects qui paraissent invariants, rites coutumes, modèles d'actions, normes, symboles, sont sous-tendus par des actes collectifs ou individuels qui peuvent les remettre en question ou les perpétuer. La dialectique instaurée entre l'acte et l'oeuvre - deux pôles de la même réalité -

déterminera les degrés de structuration ou de mobilité de la société. Cette dialectique entre ces deux processus doit nous amener à nous interroger sur les modes d'identification des individus, des groupes divers aux institutions de la société, et à en faire une analyse empirique toujours renouvelée par la présence d'une multiplicité de rythmes agissant, ou de phénomènes présents dans cette réalité sociale complexe qui est celle d'une société ou de sociétés où ont cours des processus d'intégration ou de changement social.

Si cette dynamique de l'intégration sociale est présente (dans toute société) dans un milieu intra-culturel, on peut émettre l'hypothèse qu'elle l'est d'autant plus dans un milieu interculturel (1) où les individus doivent s'identifier à des institutions qui leur sont peu familières, ou qu'ils ont plus ou moins bien acceptées à travers l'histoire. Nous pensons que c'est dans ce dernier contexte qu'il faut étudier les modes d'adhésion des individus, groupes sociaux à l'espace politico-administratif dans les Etats d'Afrique noire ; même si le plus souvent la dialectique permanente existant entre l'acte et l'oeuvre dans toute société, ne remet pas en question fondamentalement l'ordre des choses (entendons ici que les processus de domination, de contrôle social demeurent, même s'ils prennent d'autres apparences). Nous croyons

---

(1) Nous voulons parler ici de rencontres de "civilisations", dans la mesure où la réalisation d'objectifs politiques, économiques et socio-culturels passe d'abord pour la plupart des dirigeants africains par une intégration des individus groupes sociaux ou ethniques à l'Etat, intégration qui outre le fait qu'elle tente de masquer les inégalités sociales, économiques et culturelles entre les individus, suppose que ces derniers à long ou à moyen terme s'identifieront aux structures socio-économiques, politiques et culturelles de l'Etat (héritées essentiellement du colonisateur) en faisant fi des leurs (souvent différentes des premières) et cela d'autant plus que celles-ci sont considérées en général comme des entraves à la plupart des programmes de développement.

que la manière dont des individus, groupes sociaux ou culturels vivent (à travers des pratiques et des représentations) des institutions étatiques - comme l'espace politico-administratif - auxquelles l'Etat tente de les intégrer sur un plan vertical, est digne d'intérêt et d'investigation sociologique, dans la mesure où le sociologue - qui tente généralement d'étudier l'évolution et le fonctionnement de sociétés diverses (dans le temps et dans l'espace) - peut se trouver dans l'opportunité de comprendre comment tentent parfois de se manifester des processus de "désaliénation" chez les individus groupes sociaux ou ethniques de même que des "capacités différentielles" face à l'Etat dominant et homogénéisant.

Pour en revenir plus précisément à l'espace politico-administratif institué par l'Etat, le sociologue percevra cet espace comme un lieu "d'acculturation" et "d'inscription" de rapports sociaux de domination à travers lequel l'Etat tente de gérer (d'exercer un contrôle social "rigoureux" sur) les pratiques et les expressions symboliques des individus, groupes sociaux ou ethniques (1) : c'est à partir de sa logique de

---

(1) Il faut souligner que l'espace politico-administratif institué par l'Etat et les logiques qui y sont sous-jacentes (logique "d'acculturation" et de domination) semblent introduire entre des groupes sociaux ou ethniques, des individus (selon leur position, statut dans cette structure de l'Etat) des rapports sociaux de dominants à dominés (quand bien même de telles relations peuvent être souvent vécues par ces individus ou ces groupes sur le plan de l'imaginaire, elles demeurent tout de même importantes au niveau des conséquences qu'elles entraînent). Cette hypothèse a été confirmée à travers l'analyse de nos données recueillies sur le terrain dans le Nord de la Côte d'Ivoire (voir notre thèse d'Etat ès lettres et sciences humaines. SISSOKO Alain : Aspects sociologiques de l'intégration nationale en Afrique noire occidentale : espace politico-administratif et intégration à l'Etat : le cas de la Côte d'Ivoire). (Université de Nice, Juillet 1982).

la territorialisation, de la fragmentation du territoire que l'Etat essaye d'imposer - en Afrique noire comme ailleurs - son ordre "rationnel" avec un ajustement de diverses logiques (économique, sociale, politique...). Au moment où l'Etat dominant - dans les nouvelles nations en particulier et un peu partout dans l'espace - affirme sa tendance à une gestion totalitaire du territoire, peut-on penser que les pratiques, expressions symboliques des individus, groupes sociaux ou ethniques sont réductibles uniquement à "l'ordre rationnel" que l'Etat essaye d'imposer à travers son découpage politico-administratif, alors qu'on s'aperçoit qu'il y a remise en question du découpage politico-administratif de l'espace par les individus (1) ? Quelles sont les expressions sociales de ces résistances, peut-on y lire un refus de la logique de territorialisation de l'Etat ? Le sociologue, on le voit, outre le fait qu'il étudiera l'espace politico-administratif institué par l'Etat en tant que lieu "d'acculturation" et d'inscription de rapports de domination (exercés par l'Etat sur les individus), regardera aussi l'espace politico-administratif en tant que champ de conflit, d'enjeu (lieu où peuvent s'exprimer des phénomènes de réinterprétation, de réappropriation), éléments importants dans la dynamique des rapports sociaux.

Si - pour l'Etat - au niveau de l'espace, des circonscriptions territoriales, les cartes de l'Etat sont comme un lieu de projection où chaque "citoyen" devrait lire un devoir de cohérence, il ne faut pas oublier qu'en Afrique noire, le découpage politico-administratif institué par l'Etat, ne s'est pas opéré sur un champ vierge, mais sur des espaces, des cadres où des individus, des groupes sociaux ou ethniques ont souvent déjà enfermé leurs souvenirs (2) ; ces espaces

---

(1) Cf. la problématique et la deuxième partie de notre thèse de Doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines.

(2) Nous faisons référence ici à la situation coloniale. Nous avons mis en évidence l'importance de ce passé dans la vie des individus et groupes par rapport à leur mode d'adhésion à l'espace institué par l'Etat à travers l'analyse des données recueillies sur le terrain (voir notre thèse de Doctorat ès lettres et sciences humaines).

qui ont été (ou sont) vécus, parlés, contenant des noyaux, des centres affectifs, ne contiennent-ils pas des lieux de la passion de l'action, de situations vécues où sont avant tout inscrits des rapports sociaux entre groupes, impliquant nécessairement la notion de temps ?

L'insertion des mémoires collectives dans l'espace où sont inscrits des relations sociales, des sous systèmes sociaux (parental, économique, politique, juridique, culturel.) ne peut-elle pas être à l'origine de la remise en cause de l'espace institué par l'Etat, ou déterminante dans les modes d'adhésion des individus et des groupes à cet espace institué par l'Etat aujourd'hui ? Si tout groupe social découpe l'espace à sa manière, de façon à constituer un cadre fixe où il conserve ses souvenirs, s'il y a sans doute autant de façons de se représenter l'espace qu'il y a de groupes, si vivre pour des individus, des groupes sociaux, c'est vivre dans l'espace, c'est à dire produire un système de référence de relations qui est vécu, représenté, et qui a donc une certaine signification pour ces individus et ces groupes, il n'est nullement étonnant que le découpage de l'espace politico-administratif (institué par l'Etat et hérité de la colonisation pour une grande part) en Afrique noire occidentale soit un lieu privilégié où vont surgir des phénomènes de conflits et de résistances. Ceci, dans la mesure où l'institutionnalisation du découpage de l'espace politico-administratif va "instaurer" des "anciens" ou des "nouveaux" types de relations qui ne seront pas toujours compatibles avec ceux que des individus ou groupes sociaux, ethniques, considèrent comme légitimes ou normaux dans certaines situations, selon les nécessités du moment ou les possibilités présentes qui s'offrent à eux pour une éventuelle action de leur part (et en fonction des objectifs qu'ils poursuivent). Par rapport au découpage politico-administratif institué par l'Etat il est certain que

si des individus, ou des groupes sociaux ou ethniques considèrent ou prennent conscience d'une situation aliénante, ils tenteront dans la mesure du possible et à travers différentes stratégies, d'abolir ou de retourner cette situation à - ce qu'ils croient être - leur avantage ou leur profit(1).

Si nous pensons - comme nous l'avons déjà dit plus haut - que ces "mouvements" des individus et des groupes par rapport à l'espace politico-administratif tirent leur origine pour une grande part dans des mémoires collectives des groupes, de même que du "social" et du "culturel" (structures sociales et culturelles) - inextricablement liés à l'espace - car le temps, le "social", le "culturel" ne se laissent pas facilement réduire par l'Etat, nous croyons qu'il convient de donner plus de détails sur ces aspects avant d'aller plus loin dans notre développement.

A propos de la mémoire collective, ou plutôt des mémoires collectives - insérées dans l'espace - il faut souligner que l'Etat tente en général un peu partout dans le monde, de faire de sa mémoire historique, de l'Histoire nationale, une "doctrine" devant laquelle les différents groupes devraient lire un devoir d'identification et leurs différentes mémoires collectives devraient à la limite se désagréger, se dissoudre, pour ne venir former en retour

---

(1) Nous pensons que l'approche de cet aspect "qualitatif" de l'espace (qui se préoccupe des attitudes, opinions, réactions, comportements des individus, groupes sociaux et ethniques vis-à-vis de l'espace politico-administratif et de la signification que ces derniers accordent à celui-ci) revient en tout premier lieu au sociologue et demeure importante, dans la mesure où le "qualitatif" peut tenter d'affirmer dans certaines situations sa primauté sur le "quantitatif", la "rationalité" de l'Etat.

qu'une seule mémoire compacte, la mémoire "nationale", celle que la "nation" veut retenir et à laquelle tout "citoyen" doit s'identifier. Parlant des rapports entre les mémoires collectives et l'Histoire en général, Maurice Halbwachs dit avec beaucoup de pertinence que les mémoires collectives, le temps "social" - ne peuvent être identifiées à la mémoire historique, et montre en quoi les premières sont différentes de celle-ci, de même que la fonction essentielle de celles-là dans la vie sociale des divers groupes :

Si "... l'Histoire peut se représenter comme la mémoire universelle du genre humain... il n'y a pas de mémoire universelle. Toute mémoire collective a pour support un groupe limité dans l'espace et dans le temps. On ne peut rassembler en un tableau unique la totalité des événements passés qu'à la condition de les détacher de la mémoire des groupes qui en gardaient le souvenir, de couper les attaches par où ils tenaient à la vie psychologique des milieux sociaux où ils se sont produits, de n'en retenir que le schéma chronologique et spatial. Il ne s'agit plus de les revivre dans la réalité, mais de les replacer dans les cadres dans lesquels l'histoire dispose les événements, cadres qui restent extérieurs eux-mêmes... Malgré la variété des lieux et des temps, l'histoire réduit les événements à des termes apparemment comparables, ce qui permet de les relier les uns aux autres comme des variations sur un ou quelques thèmes. Ainsi seulement, elle réussit à donner une vision en raccourci du passé, ramassant en un instant, symbolisant en quelques changements brusques, en quelques démarches des peuples et des individus, de lentes évolutions collectives. C'est de cette façon qu'elle nous en présente une image unique et totale.. , nous ne dirons pas qu'à la différence de l'histoire ou si l'on veut de la mémoire historique, la mémoire collective ne retient que des ressemblances. Pour qu'on puisse parler de mémoire il faut bien que les parties de

la période sur laquelle elle s'étend soient différenciées en quelque mesure. Chacun de ces groupes a une histoire. On y distingue des figures et des événements. Ce qui nous frappe, c'est que dans la mémoire, les similitudes passent cependant au premier plan. Le groupe, au moment où il envisage son passé sent bien qu'il est resté le même et prend conscience de son identité à travers le temps. L'histoire, nous l'avons dit, laisse tomber ces intervalles où il ne se passe rien en apparence, où la vie se borne à se répéter, sous des formes un peu différentes, mais sans altération essentielle, sans rupture ni bouleversement. Mais le groupe qui vit d'abord et surtout pour lui-même vise à perpétuer les sentiments et les images qui forment la substance de la pensée. C'est alors le temps écoulé au cours duquel rien ne l'a profondément modifié qui occupe la plus grande place dans sa mémoire"...

Alors que l'histoire "examine les groupes du dehors" "la mémoire collective au contraire c'est le groupe vu du dedans...", "elle présente au groupe un tableau de lui-même qui, sans doute se déroule dans le temps; puisqu'il s'agit de son passé, mais de telle manière qu'il se reconnaisse toujours dans ces images successives... la mémoire collective est un tableau de ressemblances et il est naturel qu'elle se persuade que le groupe reste, est resté le même parce qu'elle fixe son attention sur le groupe" (1).

---

(1) Halbwachs Maurice. La mémoire collective. Paris Ed. PUF 1968; op. cit., p. 75-79.

N.B : Faisant allusion aux rapports entre l'Histoire et la mémoire collective Jean Duvignaud fait avec beaucoup de pertinence dans sa préface de l'ouvrage ci-dessus indiqué de Maurice Halbwachs, la remarque suivante : "ne s'agit-il pas de montrer combien varie la localisation des souvenirs collectifs selon les divers groupes (et leurs relations réciproques) lorsque ces derniers s'emparent d'une "représentation collective" commune ? Sous la surface externe, que recueille une tradition respectueuse et naïve se superposent les couches d'interprétations différentes dont chacune correspond aux perspectives réelles que tel ou tel groupe (telle ou telle secte) définit comme correspondant à sa place dans un temps et un espace. L'histoire délivrée de "l'historicisme", rejoint ici la sociologie dépouillée du "sociologisme" de ses origines..." (cf. p. 11).

Nous ajouterons à cette pensée de Maurice Halbwachs que dans la mémoire collective du groupe, les relations, les contacts avec les autres groupes peuvent ne pas avoir changé du tout, car les groupes fixent provisoirement ou définitivement dans l'espace, des événements qui correspondent à leurs relations mutuelles avec d'autres groupes ou qui détermineront celles-ci.

En allant dans le même sens que Maurice Halbwachs, nous pensons que face à la mémoire "historique" de l'Etat, à l'histoire nationale qui tente de "donner une vision en raccourci du passé", sont toujours présentes, dans l'espace, des mémoires collectives (1) des groupes qui donnent un sens (pour une grande part) à la vie quotidienne des individus et de ces groupes (face à l'Etat). Alors que l'Etat ne verra le plus souvent qu'incohérence ou irrationalité dans le refus du découpage de l'espace politico-administratif par les individus ou des groupes, ou dans des modes d'adhésion, la signification, la valeur que ces derniers accordent aux normes de cette institution étatique, ce ne sera en fait des comportements qui ne pourront certainement être compris qu'en se référant aux mémoires collectives des individus et des groupes - profondément insérées dans l'espace et qui déterminent largement le sens de leur existence - les objectifs qu'ils poursuivent - dans le présent et l'avenir.

---

(1) La mémoire collective des groupes sociaux ne peut être étudiée hors de l'espace, c'est ce que Maurice Halbwachs exprime en ces termes: "il n'est... pas exact que pour se souvenir il faille se transporter en pensée hors de l'espace, puisque au contraire, c'est l'image seule de l'espace qui, en raison de sa stabilité, nous donne l'illusion de ne point changer à travers le temps et de retrouver le passé dans le présent ; mais c'est bien ainsi qu'on peut définir la mémoire ; et l'espace seul est assez stable pour pouvoir durer sans vieillir, ni perdre aucune de ses parties", cf. Halbwachs Maurice, idem, op. cit., p. 167.

Par rapport à notre terrain d'investigation - les sociétés rurales "traditionnelles" du Nord de la Côte d'Ivoire -, nous pensons que nous nous trouvons dans l'opportunité de parler de mémoire collective. Ce sont en effet des milieux traditionnels (notamment les collectivités villageoises) où la plupart des souvenirs demeurent collectifs, dans la mesure où ils sont rappelés aux individus par les autres, même si les premiers n'ont nullement été mêlés aux événements, et où ils se transmettent de génération en génération, de père en fils. Ce sont des sociétés où existe en général une certaine communauté affective à forte tradition orale, où les mémoires individuelles s'aident de celles des autres. Dans ces sociétés, outre les témoignages que les uns apportent aux autres, les individus ne cessent de s'accorder avec leurs mémoires qui comportent toutes des points de contacts pour que le souvenir puisse être reconstruit sur un fondement commun. Cette reconstruction s'opère en général à partir de données ou de notions communes qui sont présentes dans l'esprit des individus aussi bien que dans celui des autres et qui passent sans cesse de celui-ci à celui-là et réciproquement, lorsque tous ces individus ont fait partie et continuent de faire partie d'une même société.

S'il s'agit dans notre étude de prendre en compte dans la mémoire d'un groupe, les souvenirs et les événements, qui nous paraissent (à travers nos enquêtes) concerner le plus grand nombre de ses membres et qui peuvent résulter soit de sa vie propre (pour autant que celle-ci puisse exister indépendamment d'autres groupes) soit de ses rapports avec les groupes les plus proches de lui ou avec lesquels il est le plus fréquemment en contact (c'est surtout ce dernier point qui retiendra notre attention, parce que, comme nous l'avons déjà dit plus haut, ce sont les types de relations entre groupes dont le sociologue se préoccupera essentiellement dans son approche de l'espace), il demeure

un point important qu'il nous semble souhaitable de souligner par rapport à notre utilisation du concept de mémoire collective (dans le cadre de notre étude) et que Maurice Halbwachs remarque avec beaucoup de pertinence :

"Si la mémoire collective tire sa force et sa durée de ce qu'elle a pour support un ensemble d'hommes, ce sont cependant les individus qui se souviennent, en tant que membres du groupe. De cette masse de souvenirs communs, et qui s'appuient l'un sur l'autre, ce ne sont pas les mêmes qui apparaîtront avec le plus d'intensité à chacun d'eux. Nous dirions volontiers que chaque mémoire individuelle est un point de vue sur la mémoire collective... Il n'est donc pas étonnant que, de l'instrument commun, tous ne tirent pas le même parti..." (1).

---

(1) Cf. Halbwachs Maurice Idem op. cit., p. 33

NB : L'auteur ajoute à ces lignes la remarque suivante : "cependant lorsqu'on essaie d'expliquer cette diversité, on en revient toujours à une combinaison d'influences qui, toutes sont de nature sociale". Cf. Idem.

- Dans la conclusion de la préface écrite sur l'excellent ouvrage posthume de Maurice Halbwachs, la mémoire collective, par Jean Duvignaud, celui-ci souligne avec beaucoup de pertinence à propos de travaux de recherche en général et des rapports entre l'individuel et le collectif que ce livre "porte, avec lui, un accent qui dépasse la sociologie "classique" parce qu'on y trouve les éléments d'une sociologie quotidienne, ou, plus précisément, les présuppositions qui permettraient à l'analyse sociologique d'examiner les situations concrètes dans lesquelles se trouve impliqué l'homme de chaque jour dans la trame de la vie collective...

Après avoir si longtemps "réduit" l'hétérogène à l'homogène, il est permis d'examiner le phénomène potentiel dans sa spécificité, tel qu'il est pris, dans le réseau des multiples significations qui, tantôt recoupent les classifications établies et, tantôt correspondent aux mutations profondes qui bouleversent, ouvertement ou non, les sociétés modernes.... ; peut-être par là, la sociologie trouvera-t-elle une vocation nouvelle en ne tentant plus de "ramener" l'individuel au collectif, mais de savoir pourquoi, au milieu de la trame collective de l'existence, surgit et s'impose l'individuation..." Cf. p. 14-15.

Par rapport à cette pensée de Maurice Halbwachs et à l'intégration des individus à l'espace politico-administratif (non adhésion ou modes divers d'adhésion à cet espace) nous pensons que ceux-ci, comme aussi certains groupes sociaux ou ethniques, bien qu'appartenant par exemple à la même "collectivité" villageoise - cet espace de co-résidence pouvant y déterminer l'existence d'une assez forte communauté affective et la présence d'une mémoire collective -, en fonction de leurs intérêts, de leur "appartenance sociale", des relations "particulières" qu'ils entretiennent avec l'Etat, de leurs sentiments de frustration vis-à-vis de ce dernier, ou vis-à-vis d'autres individus ou d'autres groupes, se souviendront, oublieront - ou feront semblant d'oublier-, rappelleront, reconstruiront avec plus ou moins d'ardeur certains événements passés qui semblent pourtant "essentiels" dans la mémoire collective de la "communauté villageoise"(1).

Après avoir tenté d'argumenter sur l'importance du temps, de la mémoire collective insérée dans l'espace, qui ne s'y laisse pas réduire aussi aisément par l'Etat et qui peut être déterminante par rapport à l'intégration des individus à son espace politico-administratif (ce qui doit être considéré comme une hypothèse de travail à mettre à l'épreuve des faits), nous passons maintenant à l'approche du "social" et du "culturel" qui sont des "éléments" insérés eux aussi dans l'espace (et que nous situons dans le même ordre d'idée que le temps par rapport à notre objet d'étude).

---

(1) Entendons ici les événements passés communs et les données communes retenus par la grande majorité des individus de la collectivité villageoise.

Nous pensons que lorsque l'espace politico-administratif est remis en question par des individus ou des groupes c'est aussi - outre le fait que le temps, des mémoires collectives "ressurgissent" à certains moments et dans certaines situations -, parce que le "social" et le culturel" (entendons essentiellement ici des types de relations socio-culturelles), qui sont eux mêmes indissolublement inscrits dans le temps (passé, présent), et dans l'espace, sont en cause dans l'espace étatique où ils peuvent être à l'origine des conflits. A propos des groupements "sociaux" en apparence sans bases spatiales, Maurice Halbwachs - que nous citons ci-dessous longuement pour les raisons évoquées plus haut - montre que ceux-ci (groupements juridiques, économiques, religieux) sont en fait étroitement imbriqués dans l'espace :

"Les groupes dont nous avons parlé jusqu'ici sont liés naturellement à un lieu parce que c'est le fait d'être rapprochés dans l'espace qui crée entre leurs membres des rapports sociaux : une famille, un ménage peut être défini extérieurement comme l'ensemble des personnes qui vivent dans la même maison, le même appartement, et, comme on dit dans les recensements, sous la même clef. Si les habitants d'une ville ou d'un quartier forment une petite société, c'est qu'ils sont réunis dans une même région de l'espace. Il va sans dire que ce n'est là qu'une condition de l'existence de ces groupes, mais une condition essentielle et bien apparente. Il n'en est plus tout à fait de même des autres formations sociales. On peut même dire que la plupart d'entre elles tendent à détacher les hommes de l'espace, puisqu'elles font abstraction du lieu qu'ils occupent et ne considèrent en eux que des qualités d'un autre ordre.

Les liens de parenté eux-mêmes ne se réduisent pas à la cohabitation et le groupe humain est autre chose qu'une somme d'individus juxtaposés. Les rapports juridiques sont fondés sur ce que les hommes ont des droits et peuvent contracter des obligations qui, au moins dans nos sociétés ne paraissent pas subordonnées à leur position dans le milieu extérieur. Les groupes économiques résultent de la place des hommes non dans l'espace mais dans la production, c'est-à-dire d'une diversité de fonctions et aussi des modes divers de rémunération, de la distribution des biens ; sur le plan économique, les hommes sont distingués et rapprochés suivant les qualités attachées à la personne et non au lieu. A plus forte raison en est-il de même des sociétés religieuses : elles reposent sur une communauté de croyances qui ont pour objet des êtres immatériels, et s'intéressent surtout à l'homme intérieur. Tous ces groupes se superposent aux sociétés locales. Loin de se confondre avec elles, elles les décomposent suivant des règles sans rapport avec la configuration de l'espace. C'est pourquoi il ne suffit pas de considérer que des hommes sont rassemblés en un même lieu et de garder dans sa mémoire l'image de ce lieu, pour découvrir et se rappeler à quelles sociétés ils se rattachent.

Cependant, lorsqu'on passe en revue très brièvement, comme nous venons de le faire, les formations collectives les plus importantes qui se distinguent des groupes locaux étudiés auparavant, on s'aperçoit qu'il est difficile de les décrire en écartant toute image spatiale... Nous disions que les groupes juridiques peuvent être définis par les droits et les obligations de leurs membres. Mais nous savons que le serf était autrefois attaché à la glèbe et que pour un vilain des champs, la seule manière d'échapper à la contrainte servile était de se faire admettre dans une communauté. La condition juridique d'un homme résultait donc de l'emplacement où il habitait, à la campagne ou dans un bourg... On a dit que le moyen

âge, c'était l'âge des particularités, et, en effet, il y avait alors une quantité de régimes qui différaient suivant le lieu, si bien que sachant où se trouvait l'habitation d'un homme, les autres et lui même étaient informés en même temps de son statut... La pensée collective ne considère pas les lois, abstraction faite des conditions locales où elles s'appliquent. Elle s'attache plutôt à ces conditions. Or elles sont très diverses, parce qu'en uniformisant les règles, on n'a pas pu rendre uniforme la condition des terres et la situation des personnes. C'est pourquoi d'abord, à la campagne, une différence de situation dans l'espace conserve quelque signification juridique... La société n'établit pas seulement un rapport entre l'image d'un lieu et un écrit. Elle n'envisage le lieu qu'en tant qu'il est rattaché déjà à une personne soit que celle-ci l'ait entouré de bornes ou de clôtures, soit qu'elle y réside habituellement, qu'elle l'exploite ou le fasse exploiter à son compte. C'est tout cela que nous pouvons appeler l'espace juridique, espace permanent au moins dans certaines limites de temps, et qui permet à chaque instant à la mémoire collective, lorsqu'elle perçoit l'espace d'y retrouver le souvenir des droits... Loin des yeux du maître, l'esclave pouvait oublier sa condition servile. Entrait-il dans une des ailes où son maître habitait, il prenait de nouveau conscience d'être esclave; comme si en passant le seuil, il se trouvait transporté dans une partie de l'espace où le souvenir du rapport de dépendance où il était vis-à-vis de son maître se conservait... (Et l'auteur d'ajouter un peu plus loin à propos des groupements économiques et religieux les quelques lignes suivantes) :

Les prix résultent d'opinions sociales en suspens dans la pensée du groupe et non des qualités physiques des objets, ce n'est pas l'espace occupé par les objets, ce sont les lieux où se forment ces opinions sur la valeur

des choses et où se transmettent les souvenirs des prix, qui peuvent servir de support à la mémoire économique. En d'autres termes dans la pensée collective, certaines parties de l'espace se différencient de toutes les autres parce qu'elles sont le lieu ordinaire de réunion des groupes qui ont pour fonction de se rappeler et de rappeler aux autres groupes quels sont les prix des différentes marchandises. C'est dans le cadre spatial constitué par ces lieux qu'on évoque d'ordinaire le souvenir des actes d'échange et de la valeur des objets, c'est-à-dire tout le contenu de la mémoire du groupe économique... On peut, enfin, être sensible surtout à la séparation, qui passe au premier plan de la conscience religieuse entre lieux sacrés et lieux profanes, parce qu'il y a des parties du sol et des régions de l'espace que le groupe des fidèles a choisies, qui sont "interdites" à tous les autres, où ils tiennent à la fois un abri et un appui sur lequel poser leurs traditions" (1).

Nous pensons que les relations sociales décrites ci-dessus par Maurice Halbwachs sont présentes dans l'espace politico-administratif institué par l'Etat (2) (même si elles ne sont pas identiques - dans la forme - à celles dont parle l'auteur) et peuvent être déterminantes dans l'adhésion ou la non adhésion des individus à l'institution étatique (qu'est le découpage politico-administratif), et à ses normes. Il nous semble en effet, que ce découpage politico-administratif peut être un champ de conflit, devenir l'objet de ce que des individus considèrent comme un enjeu social par le biais duquel ces derniers et des

---

(1) Halbwachs Maurice idem op. cit., p. 140-166

(2) Entendons ici qu'elles y ont des bases spatiales et qu'elles sont inscrites dans des lieux bien déterminés-vécus par des individus et des groupes-.

groupes chercheront à détruire ou imagineront renverser, perpétuer ou réinstaurer l'existence entre eux de certains types de relations sociales (principalement des relations juridiques, économiques) ou de leurs relations vis-à-vis de l'Etat (1).

Comme le "social", nous pensons que le "culturel" est inscrit dans l'espace politico-administratif, et peut aussi déterminer l'adhésion ou la non adhésion des individus ou des groupes à cet espace étatique (et à ses normes). Par cette insertion du "culturel" dans l'espace étatique, nous entendons ici que des individus appartenant à des groupes culturels ou ethniques, suivant les lieux qu'ils occupent et le statut de ces espaces dans l'espace politico administratif, pourront se retrouver en conflit avec des individus appartenant, à d'autres groupes culturels (avec lesquels ils entretiennent généralement des relations) ou avec l'Etat. (Il n'est nullement dans notre intention de chercher à séparer le "social" et le "culturel" tels que nous les entendons, car nul n'ignore que ces deux aspects sont inextricablement mêlés dans la réalité des faits empiriques (2) ; si nous "opérons une distinction" entre ces deux éléments, c'est uniquement par un souci méthodologique, de classification, dans le but de tenter de conférer plus de clarté à l'analyse de nos données). Lorsque ces groupes "culturels" essaieront par exemple de redécouper cet espace étatique, ce sera essentiellement pour instaurer - ce qu'ils imaginent être - de nouvelles relations avec d'autres groupes ou avec l'Etat. Il est certain que si l'un des "sous-systèmes sociaux" (parental, économique, politique, juridique, culturel, religieux) est à l'origine de la remise en cause de l'espace politico-administratif par des individus, il faudra chercher à

---

(1) Comme nous l'avons déjà dit plus haut cf. p. 13-14

(2) Notamment dans des relations interculturelles (dans "la complexité des interpénétrations de civilisations" cf. Bastide Roger. Les religions afrobrésiliennes, contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisations. PARIS 1960 Ed. PUF.

voir si à travers ce dernier phénomène, d'autres aspects sociaux ne sont pas liés à ce "sous système social", dans la mesure où nous avons sans doute affaire à des milieux encore "traditionnels" à certains égards et où tous ces "sous systèmes sociaux" sont étroitement imbriqués l'un dans l'autre et sont susceptibles d'apparaître au sociologue lorsqu'il étudie des phénomènes de conflit dans ces milieux.

Après avoir essayé de cerner ce en quoi pouvait consister l'approche de l'espace en général et de l'espace étatique en question par le sociologue, nous pensons que la perspective d'étude de ce chercheur par rapport à ce dernier aspect pourrait se situer globalement dans les lignes suivantes de Paul Henry Chombart de Lauwe : "à tout instant la dialectique espace-codifié, espace vécu, intervient dans les processus d'appropriation et les rapports de dominance liés à la conquête et à la défense....de l'espace....se répercutent sur la psychologie des individus et des groupes qui se trouvent dans des situations différentes... A la rencontre des aspects affectifs et cognitifs, à la rencontre des désirs et des représentations prennent naissance des aspirations relatives à la modification de l'espace (institué), en relation avec tout un imaginaire.."(1).

Le sociologue qui s'intéresse à l'intégration des individus à l'espace politico-administratif institué par l'Etat, essaiera de concevoir en quoi les premiers, eu égard à cet espace, peuvent être situés dans un rapport dialectique sujets-objet [(nous ne voulons nullement dire par là que la domination-potentielle, en germe- des individus et divers groupes par l'Etat peut être annihilée, car elle existe toujours ! - phénomène dont nous avons déjà parlé plus haut) (2)].

---

(1) Chombart de Lauwe, Paul-Henry. Appropriation de l'espace et changement social. Cahiers internationaux de sociologie, PARIS Ed. PUF vol LXVI, 1979, op. cit., p. 144.

(2) Cf p. 10

BIBLIOGRAPHIE

BALANDIER Georges

- Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Paris, Ed. PUF, 1963.  
 Le pouvoir sur scènes. Buçssière à St Amand (Cher) Ed. Balland, 1980.  
 Sens et puissance. Paris, Ed. Anthropos, 1970.

BASTIDE Roger

- Le rire et les courts circuits de la pensée. Echanges et communications. Mélanges offerts à Claude Lévi Strauss. Paris, Ed. Mouton, vol II, 1970.  
 Les religions afro-brésiliennes. Contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisations Paris, Ed. PUF, 1960.  
 Ethnologie sociale et religieuse : les phénomènes d'acculturation. Méthodologie des recherches inter-ethniques. Ethnies. II : 9-20, 1959.

BATAILLON Claude

- Etat, Pouvoir et Espace dans le tiers monde, Vendôme, Collection Tiers Monde. IEDES, Ed. PUF, 1977.

BERGER Brigitte

- Societies in change : an introduction to comparative sociology. New York : Basic books, 1971.

BURDEAU Georges

- L'Etat. Paris, Ed du Seuil, 1970.

CHAMPAUD Jacques

- Afrique noire, Pouvoir central, Pouvoir locaux et développement au Cameroun. In Etat, Pouvoir et Espace dans le tiers monde. Paris, Collection Tiers monde. IEDES, Ed PUF 1977.

CHESNEAUX Jean

Du passé faisons table rase. Paris, Ed Maspero, 1976.

CHOMBART DE LAUWE Paul Henry

Appropriation de l'espace et changement social. Cahiers internationaux de sociologie. Paris, Ed. PUF, vol. LXVI, 1979.

CONDOMINAS Georges

Asie du Sud Est et Monde insulindien. CEDRASEMI. EHESS, Paris vol VIII, n° 2, 1977.

COULON Christian

GASTELLU Jean Marc

Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal. Paris, bibliothèque, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Série Afrique noire, Ed. A Pedone, n° 5, 1978.

GEORGES Pierre

Sociologie et géographie. Paris, Ed. PUF, 1966.

GOURNAY Bernard

L'administration. Vendôme, Ed. PUF. Que sais-je ? n° 1004, 1976.

GUIOMAR Jean Yves

L'idéologie nationale : Nation, Représentation, Propriété. Vienne, Ed. Champ libre, 1974.

HALBWACHS Maurice

La mémoire collective. Paris, Ed. PUF, 1968

LANDECKER Werner S.

Les types d'intégration et leur mesure. American Journal of sociology, vol 56, 1950-51.

LEDRUT Raymond

L'espace en question. Paris, Ed. Anthropos, 1976

LEFEBVRE Henri

La production de l'espace, Paris Ed. Anthropos, 1974.

LEVI-STRAUSS Claude

Race et histoire. Paris, Gonthier, /UNESCO, 2ème édition, 1967. Anthropologie structurale. Paris, Ed. PLON, 1971.

Mariel Jean BRUHES DELAMARRE

Géographie humaine et ethnologie. In Ethnologie générale (sous la direction de Jean Poirier). Bruges, Encyclopédie de la Pleiade, Ed. Gallimard, 1968.

MENDRAS Henri

Sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie. Paris, A COLIN, 1976.

MICHAUD Guy

Inaugurales. Identités collectives et relations interculturelles. Bruxelles. Ed. complexes, 1978.

MORRE Wilbert

Les changements sociaux. Gembloux, Ed. Duculot, 1971.

ORIOU Michel

Identité produite, identité instituée, identité exprimée. Cahiers internationaux de sociologie. Paris, Ed. PUF, vol LXVI, 1979.

SISSOKO Alain

Aspects sociologiques de l'intégration nationale en Afrique noire occidentale : espace politico-administratif et intégration à l'Etat : le cas de la Côte d'Ivoire. Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines. Université de Nice, Juillet 1982.

SMITH A.D.

The concept of social change : a critic of the functionalist theory of social change. London, Routledge & Regan Paul, 1973.

TAY Hugues

L'administration ivoirienne. Paris, Ed. Berger  
Levrault, Encyclopédie administrative publiée  
l'Institut international d'administration publique,  
1974.

TIPPS Dean C.

Modernization theory and the comparative study of  
societies : a critical perspective. Comparative  
studies in society and history. 15 (2) : 199-226,  
1973.